

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
22 juin 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 25

**OBJET :**  
**24. MODIFICATION  
DES HORAIRES  
D'OUVERTURE AU  
PUBLIC DE LA  
MÉDIATHÈQUE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le 16/07/2018

ID : 059-215904004-20180628-10072018D24\_LN-DE

L'an deux mil-dix-huit, le vingt-huit JUIN à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – Mme DI PENTA Anna – M. LAPIERRE Julien **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – M. BAUDRY José – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – M. LEMETTRE Jean-Louis.

**ABSENTS :** Mme CARON Sophie – Mme BOUVET Margaret – M. LORIDAN Bernard – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Afin d'adapter les horaires d'ouverture de la médiathèque aux attentes des usagers - tout en prenant en compte les contraintes de la structure (personnels, missions : accueil des classes, RAM, PMI, partenariats divers), aux nouvelles missions des médiathèques (lieu de vie, dimension sociale, espace numérique, etc.), le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier les horaires d'ouverture de la médiathèque, afin d'assurer au mieux ses missions de service public.

C'est ainsi, qu'à compter du 04 septembre, la médiathèque sera ouverte au public 31h30 par semaine (contre 25 heures auparavant) et 20h par semaine en période estivale (contre 15 heures auparavant), tel que :

**HORAIRES MÉDIATHÈQUE AU 04 SEPTEMBRE 2018**

Jours	Matin	Après-midi	Total
mardi	9h30 - 12h00	15h00 - 18h00	5h30
mercredi	9h30 - 18h00		8h30
jeudi	9h30 - 12h00	15h00 - 18h00	5h30
vendredi	9h30 - 12h00	15h00 - 18h00	5h30
samedi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00	6h30
Total d'heures/semaine			31h30 *

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le 16/07/18

ID : 059-216984004-20180628-10072018D24\_LN-DE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIL 2018**  
**OBJET : 24. MODIFICATION DES HORAIRES**  
**MÉDIATHÈQUE.**

**VACANCES D'ÉTÉ**

Jours	Matin	Après-midi	Total
mardi		14h00 - 18h00	4H00
mercredi		14h00 - 18h00	4H00
jeudi		14h00 - 18h00	4H00
vendredi		14h00 - 18h00	4H00
samedi		14h00 - 18h00	4H00
Total d'heures/semaine			20H00 **

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.